

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 25 mai 2021 sous la présidence de Monsieur Patrick LAMBILLIOTTE, Maire.

Une seule question figurait à l'ordre du jour, la réalisation d'un emprunt pour compléter le financement des travaux de rénovation énergétique et de réaménagement de la cuisine et des toilettes de la Salle des Fêtes estimé à 336 843 €.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des offres de plusieurs établissements bancaires et en avoir délibéré, décide de contracter auprès du Crédit Agricole un prêt à taux fixe de 100 000 € dont le remboursement s'effectuera en 20 annuités au taux actuel de 0,88%.

Le solde du financement sera assuré par des subventions obtenues de l'Etat et de la Région représentant 44% du coût global de l'opération et un autofinancement communal à hauteur de 26%.
